

# INFO SARTEC

## MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHEVERRY

Ceux qui ont créé notre société d'auteurs en 1949 seraient fiers de constater, 70 ans plus tard, que nous écrivons toujours, en français, d'incontournables œuvres cinématographiques et télévisuelles, que nous adaptons les œuvres d'autres langues pour leur doublage en français, et, surtout, que nous continuons, par notre créativité et notre travail acharné, à nourrir notre culture, notre économie et notre démocratie. Oui, nos œuvres sont notre miroir, comme le rappelle **Robert Armstrong** dans son incontournable livre, « [La télévision au Québec. Miroir d'une société](#) », publié aux Presses de l'Université Laval.

Ceux qui ont créé la SARTEC salueraient tout le chemin que nous avons parcouru, mais ils auraient sans doute le tournis devant nos gigantesques défis, particulièrement auprès des jeunes publics, perdus dans l'abondance de contenu, principalement américain, dont les géants numériques nous inondent. Tout comme nous, ils seraient soucieux de notre capacité à porter nos récits à l'écran avec nos partenaires créateurs, interprètes, techniciens, producteurs et bailleurs de fonds.

Je suis heureux que la SARTEC se soit investie pour contribuer à assurer l'avenir de notre métier et celle de notre industrie. Comme mon collègue **Luc Dionne** et moi le dénonçons dans une [lettre commune](#) pour mousser la Campagne **J'AGIS!** de la **Coalition sur la**

## RAPPORT DU PRÉSIDENT 2019

**diversité des expressions culturelles** (CDEC), l'écosystème qui nourrit notre financement, privé comme public, ne survivra pas sans la contribution de toutes les plateformes et géants du Web qui menacent à haute vitesse notre culture francophone et qui, grâce à leurs algorithmes, volent 80 % de nos revenus publicitaires. Je vous remercie d'avoir été nombreux à envoyer une lettre aux candidats des partis de votre circonscription pour exiger que le Canada adopte des mesures adéquates pour protéger sa culture.

Avec nos partenaires de l'**École des médias de l'UQAM**, du **Département de communication de l'Université de Montréal** et du **Pôle Médias HEC Montréal**, nous avons d'ailleurs contribué à deux rendez-vous incontournables, la **Conférence extraordinaire de Montréal sur l'avenir de la diffusion, de la distribution, de la création et de la production francophone à l'ère numérique** (CEMAD) le 24 janvier 2019 et le **Grand débat sur la culture et les médias** le 18 septembre 2019. Nous y avons dépêché notre collègue **Michelle Allen** dont les magistrales allocutions ont été reprises dans plusieurs quotidiens populaires, dont le **Journal Métro**<sup>2</sup>. Nous avons le plaisir de publier dans ce numéro l'allocution qu'elle a livrée le 18 septembre. Merci beaucoup Michelle.

Suite à la page 2

### SOMMAIRE



#### AGA

- 04 Rapport de la directrice générale 2019
- 10 Les chiffres
- 11 Le Fonds SARTEC

#### VIE ASSOCIATIVE

- 14 Nos membres à l'honneur
- 16 Bourse SARTEC-Caisse de la culture
- 17 Mérite du français dans la culture
- 19 Nouveaux membres

#### POLITIQUE

- 20 Grand débat sur la culture et les médias

#### DES NOUVELLES DE L'INTERNATIONAL

- 23 IAWG à Londres

#### FORMATIONS ET ACTIVITÉS

- 26 Formations et mentorats
- 28 La table-ronde « Un film de? »

#### CHRONIQUE DE LA CAISSE DE LA CULTURE

- 32 Comparer le REER et le CELI



(Suite)

Réjouissons-nous qu'à la suite de ce débat, le Parti libéral et les partis soucieux de la culture et de l'économie canadiennes se soient engagés à agir rapidement, et offrons au nouveau ministre du Patrimoine canadien, **M. Steven Guilbeault**, toute notre collaboration pour mettre en place ce qui est nécessaire pour sauvegarder notre écosystème en péril.

Je me réjouis également que la SARTEC déploie toujours plus d'efforts afin que les scénaristes occupent la place qui leur revient, particulièrement en cinéma. Notre collègue **Fernand Dansereau** nous avait sagement recommandé, en conclusion de l'événement « [Un scénario, une œuvre en soi](#) », que l'ARRQ et la SARTEC se rencontrent afin de discuter de certaines questions délicates, ce que j'ai eu le plaisir de faire en mai avec nos collègues **Alexandre Auger, Joanne Arseneau, Benoit Pelletier** et **Marie Vien**. Nous avons rencontré des représentants de l'exécutif de l'ARRQ au sujet de ce que vivent parfois des scénaristes qui ne réalisent pas leur film, comme l'auteure **Nicole Bélanger**, grande oubliée de la Berlinale 2018 où son œuvre était pourtant couronnée de l'Ours de Crystal.

Nos discussions avec l'ARRQ, fort constructives, ont porté sur le respect de l'histoire du film, la collaboration entre scénaristes et réalisateurs, les crédits au générique et dans la promotion, la présence des scénaristes dans les médias et les festivals, et la responsabilité du producteur. Il s'en est dégagé cinq consensus :

### ■ PHASE D'ÉCRITURE

Il y a parfois confusion concernant l'écriture du scénario et les discussions créatives qu'elle génère. Il n'est pas légitime que des réalisateurs se réclament du scénario simplement parce qu'ils émettent des idées ou des suggestions.

### ■ RESPECT DE L'HISTOIRE DU FILM

Lors du passage de l'écrit à l'écran, certains conçoivent le scénario comme un simple canevas autorisant le réalisateur à modifier, voire réécrire, l'histoire. Or, seul le scénariste peut finaliser l'écriture de la version de tournage, et si des changements devaient être apportés au scénario en cours de tournage, le scénariste doit être consulté.

### ■ COLLABORATION

La collaboration scénariste-réalisateur est indispensable. Le scénariste peut bénéficier de la vision du réalisateur pour approfondir son scénario, le réalisateur peut se nourrir de l'expertise du scénariste lors de la réalisation du film, et cette collaboration doit exister aux étapes-clés de la production. Plus les communications seront fluides, plus le film en sortira grand. Idéalement, cette collaboration devrait faire l'objet d'un meilleur financement.

### ■ LA MENTION « UN FILM DE » CONVIENT UNIQUEMENT À CELUI QUI À LA FOIS A ÉCRIT ET RÉALISÉ LE FILM

Or, elle est trop souvent utilisée même lorsque le réalisateur n'a pas écrit l'histoire, plusieurs travaillent sans discernement à partir de génériques copiés-collés et prennent parfois, sans même s'en apercevoir, des raccourcis inacceptables. Plus ces irritants disparaîtront, plus la collaboration entre scénaristes et réalisateurs sera étroite et fructueuse.

### ■ LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR

L'attribution des crédits du film est sous la responsabilité du producteur qui est le seul autorisé à régler les cas problématiques. La SARTEC et l'ARRQ ne devraient pas hésiter à recourir au mécanisme des griefs conformément à leurs ententes collectives.

J'ai le sentiment que nos collègues réalisateurs ont compris pourquoi de nombreux scénaristes estimaient, à juste titre, qu'il était grand temps de remettre les pendules à l'heure, et que la méconnaissance du travail d'écriture créait de la confusion sur le rôle et la contribution de chacun, engendrant des collaborations difficiles, voire un manque de respect.

Merci à **Fernand Dansereau** de nous avoir sagement recommandé cette rencontre historique, ainsi qu'à **Mylène Cyr** et **Stéphanie Hénault**, directrices générales de l'ARRQ et de la SARTEC, d'avoir réussi à l'organiser. Enfin, merci à **Québec Cinéma** de s'être récemment engagé à privilégier « **un film écrit par l'un et réalisé par l'autre** » dans toutes ses communications.

<sup>1</sup> <https://sauvonsnotreculture.ca/>

<sup>2</sup> <https://journalmetro.com/elections-federales-2019/2379028/investissements-culture-et-medias-exiges/>

Société des auteurs de radio,  
télévision et cinéma

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont  
les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet  
Montréal, (Québec) H2L 2Y6  
Téléphone: 514 526-9196  
Télécopieur: 514 526-4124  
information@sartec.qc.ca  
sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts des auteurs francophones dans le secteur audiovisuel (radio, télévision et cinéma sur tous les écrans) et est signataire d'ententes collectives notamment avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, l'ONF, l'ANDP et l'AQPM.

---

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### PRÉSIDENT

Mathieu Plante

##### VICE-PRÉSIDENTE

Joanne Arseneau

##### TRÉSORIER

Luc Thériault

##### SECRÉTAIRE

Anita Rowan

##### ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Alexandre Auger  
Yvan Guay  
Marie-Josée Ouellet  
Louis-Martin Pepperall

---

#### SECRÉTARIAT

##### DIRECTRICE GÉNÉRALE

Stéphanie Hénault

##### CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

##### CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

Roxanne Ouellet  
Pauline Halpern

##### TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

##### TECHNICIENNE À LA GESTION DES ENTENTES COLLECTIVES

Valérie Malenfant

##### ADMINISTRATEUR

Rosilien Sénat Millette

##### COMMIS COMPTABLE

Jun Li

##### COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Renée Levasseur

##### SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Souad Moursli

##### COMMIS DE BUREAU

Marie Carmel Philibert  
Clarence Robitaille

##### CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS

Isabelle Froment

##### CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

Proulx Communications

---

#### APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

J'aimerais vous convier à un autre grand rendez-vous, celui du [Forum Obs Doc](#) (anciennement le forum de L'Observatoire du documentaire) qui revient dans une formule revue et améliorée, le 22 janvier 2020, à la **Cinémathèque québécoise**. J'ai eu le privilège de participer entre autres choses à son élaboration, et je ne peux passer sous silence l'important travail de nos partenaires de l'Observatoire pour promouvoir nos documentaires.

Je vous invite enfin à lire le rapport de notre directrice générale, **Stéphanie Hénault**, concernant plusieurs autres actions en matière de politiques et de financement, de valorisation du droit d'auteur et de négociations collectives; celui de mes collègues **Luc Thériault** sur nos finances et de **Marc Grégoire** sur le **Fonds SARTEC**, mon compte-rendu de l'assemblée générale de l'**International Association of Writers's Guild** (IAWG) et le survol de notre programme de formations et de mentorats, ainsi que de l'hommage que j'ai eu l'immense plaisir de rendre à Biz et à son *langagement*, avec mes collègues de l'**UDA** et de l'**UNEQ**, **Sophie Prégent** et **Charles Prémont**, en lui remettant le **Mérite du français en culture** en collaboration avec l'**Office québécois de la langue française**.

Pour terminer par une autre note réjouissante et marquer le coup de nos 70 ans, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'équipe, le conseil d'administration et plusieurs partenaires de la SARTEC, dont **Éléphant**, **la mémoire du cinéma québécois**, **la Cinémathèque québécoise** et **la Caisse de la Culture**, vous réservent plusieurs surprises, à l'occasion d'événements festifs soulignant l'apport d'incorruptibles scénaristes à la société québécoise et du rajeunissement de nos espaces. Je ne vous en dis pas plus pour tout de suite, mais restez à l'affût! 

—Mathieu Plante  
Président SARTEC